

Quelles sont les compétences d'une région ?

L'organisation institutionnelle de la France est compliquée : la commune, le département, la métropole, la région, l'Etat, l'Europe. Chaque niveau a des compétences propres. A la veille des élections régionales il est important de regarder quelles sont les compétences de l'échelon régional.



Les 6 principales compétences des régions

Développement économique

La région élabore le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) qui définit les orientations en matière d'aides aux entreprises, de soutien à l'internationalisation, de développement de l'économie solidaire, d'aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises.

Elle définit les aides en faveur de la création d'activités économiques ou des entreprises en difficulté.

La Région soutient la créativité, le dynamisme et la diversité de ses entreprises. L'Île-de-France est par ailleurs un grand territoire rural. A ce titre la Région accompagne les filières bois et agricole.

Gestion des programmes européens

La région est autorité de gestion des fonds européens (FEDER, FEADER et une partie du Fonds Social Européen). Elle sélectionne et coproduit avec les autres collectivités les projets territoriaux.

Formation professionnelle, apprentissage et alternance

La région est compétente dans la mise en œuvre des actions de formation professionnelle continue et d'apprentissage, ce qui inclut l'insertion des jeunes en difficulté, les formations en alternance. Elle finance les formations sanitaires et sociales.

Lycées, enseignement supérieur et recherche

La région s'occupe de la construction, l'entretien et le fonctionnement des lycées d'enseignement général et des lycées et établissements d'enseignement agricole. Grâce à ses aides diverses, elle encourage aussi la poursuite des études dans le supérieur, et veille à faire de l'Île-de-France un territoire de référence international en matière de recherche.

Aménagement du territoire et environnement

Le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) fixe les objectifs sur le territoire de la région en matière d'équilibre et d'égalité des territoires, d'implantation des différentes infrastructures d'intérêt régional, de désenclavement des territoires ruraux, d'habitat, de gestion économe de l'espace et de développement des transports. Le SRADDET fixe également les objectifs de maîtrise de l'énergie, de lutte contre le changement climatique, de lutte contre la pollution de l'air et de biodiversité. Elle peut préserver l'espace naturel.

La région élabore par ailleurs un plan régional de gestion des déchets.

La région contribue à la politique du logement en soutenant la création de quartiers neufs par exemple.

Transports

La région modernise et agrandit le réseau de transports en commun. Elle accompagne aussi le développement des nouveaux modes de déplacement comme le vélo et l'usage partagé de la voiture. Elle investit dans les routes et les places de parking. Elle développe le transport fluvial de marchandises.

Les compétences partagées avec les départements

- Tourisme (la région est désignée chef de file pour le tourisme)
- Culture
- Sport
- Éducation populaire
- Lutte contre la fracture numérique et aménagement numérique

Autres actions :

- Égalité Femmes-Hommes
- Action sociale : insertion sociale et professionnelle des jeunes, soutien aux personnes handicapées par la formation, le sport, la culture
- Santé : formations sanitaires et sociales, lutte contre les déserts médicaux, e-médecine, sport et santé, présence dans les instances de l'ARS, éducation à la santé dans les lycées et à travers l'éducation populaire.
- Coopération internationale : à travers des projets de coopération décentralisée.
- Europe : coopération avec d'autres régions pour travailler avec la Commission européenne sur la définition de ses politiques. Participation à l'Assemblée des Régions du Conseil de l'Europe pour la défense des valeurs de l'Europe.

(sources : ministère de l'intérieur, conseil régional Ile de France)

Robert SIMON, Comité Paris centre
16 09 2020